

■ **Dr Ing. Paolo Ugolini**, à Lausanne, exploitation d'un bureau d'ingénierie, en faillite (FOSC du 24.02.2003, p. 15). La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 14 octobre 2003. La raison est radiée d'office, conformément à l'art. 66, 1er al. ORC.

Journal no 198 du 09.01.2004  
(02072418 / CH-550.0.064.028-9)